

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF682

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 81 QUATER A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article introduit au Sénat ressortit au droit des collectivités territoriales mais n'a pas de lien avec les concours financiers de l'État et ne constitue pas un mécanisme de péréquation horizontale. Il ne semble pas figurer au nombre des dispositions susceptibles de trouver leur place en lois de finance.

Il est donc proposé de le supprimer.